



A Ceder : Salon De Coiffure Rennes Centre

Publié sur actify.fr le mai 13, 2025

46 vues

Adresse:

9 rue Victor Hugo

Date de fin de commercialisation:

15/06/2025

Date limite de dépôt des offres:

13/06/2025

Etude:

Lex MJ

1154-5018022. Par jugement en date du 23 avril 2025, le Tribunal de commerce de Rennes a prononcé la liquidation judiciaire de Madame Pascale LE MOULLEC (patrimoine professionnel uniquement) et la SELARL LEX MJ, prise en la personne de Maître Eric MARGOTTIN, a été désignée en qualité de Liquidateur.

Madame Pascale LE MOULLEC avait une activité de coiffure.

Conformément aux dispositions des articles L.642-19, L.642-22 et R.641-30 du Code de commerce, il est envisagé de procéder à la cession de l'actif suivant :

Fonds de commerce de coiffure

Madame Pascale LE MOULLEC

« Hairlys »

9, rue Victor Hugo 35000 RENNES

PERIMETRE DE LA CESSION ENVISAGEE :

ACTIFS CORPORELS

Selon inventaire du Commissaire de justice.

ACTIFS INCORPORELS

§ Droit au bail

Le droit au bail porte sur les locaux situés 9, rue Victor Hugo 35000 RENNES.

Description : Un local consistant en :

Une grande pièce au rez-de-chaussée à usage de magasin,

Mezzanine au-dessus,

Cave au sous-sol,

Une pièce à usage de réserve au rez-de-chaussée de la maison située au fond de la cour,

Un WC privatif dans la cour.

Destination du bail : Salon de coiffure, soins esthétiques et vente de produits et accessoires s'y rapportant.

Durée du bail : 9 années entières et consécutives du 24/11/2021 au 23/11/2030.

Loyer : 9.089,85 € (au 24/11/2021), payable trimestriellement d'avance, soumis à TVA.

150 € HT par trimestre de part contributive du preneur dans les charges d'exploitation et d'entretien ainsi que des impôts et taxes.

Le loyer du 1er trimestre 2025 s'élève à 3.451,99 € TTC et provision sur charges comprise.

§ Clientèle et achalandage

§ Enseigne et nom commercial